

Elections législatives des 10 et 17 juin 2012

NON aux éoliennes sur terre comme en mer

Dès le 1er tour votez Jean-Marie DESACHY

Madame, Monsieur,

Voici plusieurs mois que je lutte contre l'invasion dans nos campagnes, auprès de nos villages, de nos bourgs ou à proximité des villes de ces horribles machines : les EOLIENNES !!!.

Marié, père de 6 enfants, retraité des assurances, mon épouse est infirmière en cardio au CHU-SUD d'Amiens.

Habitant de Lamaronde, une charmante petite commune du Canton de Poix, le village est menacé par l'implantation de onze EOLIENNES de 149m de hauteur, s'ajoutant aux 7 aérogénérateurs déjà construits.

C'est donc pour lutter contre ce fléau que j'ai décidé d'être candidat aux élections législatives dans ma circonscription, la 4ème de la Somme. Il est inadmissible que nos campagnes soient

ainsi transformées en zones industrielles le tout accompagné de nuisances telles que le bruit, la vue, l'élimination des oiseaux, les flashes la nuit, le danger pour les aéronefs, les menaces pour la santé etc...

En défendant mon territoire c'est aussi le vôtre que je veux protéger. Je laisse ma suppléante : Liseline LAVOINE, habitante du Tréport, port de pêche et station balnéaire, s'exprimer sur ce sujet. Son témoignage poignant prouve que tous sont concernés par l'épidémie EOLIENNES.

Liseline LAVOINE

C'est pour vous, chers concitoyens que je rentre dans le combat pour défendre votre cadre de vie. La démesure de projets (140 éoliennes devant le Tréport) d'implantations de telles machines nuit à votre environnement, à votre pouvoir d'achat et dégrade la valeur de votre patrimoine immobilier, sans contreparties.

Vous n'avez pas élu vos représentants en politique pour qu'ils détruisent avec vos voix, en toute impunité votre patrimoine.

Les combats peuvent mener à la victoire. En votant Jean-Marie DESACHY aux élections législatives vous votez pour un porteur de projets de protection et de défense de vos biens et non pour l'intérêt financier de « LOBBY EOLIENS » qui défigurent nos terres de Picardie et demain notre littoral.

La première mesure qu'il prendra en cas de victoire, sera de demander une consultation obligatoire des populations concernées par chaque projet et de rendre illégale l'installation de monstres d'acier aux endroits où les habitants sont opposés.

Sachez que d'autres législateurs à l'assemblée sont prêts à combattre cette hérésie. En respectant les populations dont il sera le porte-parole nous ferons tomber les projets.

Ensemble nous gagnerons les voix des indécis. Comptant sur votre soutien, soyez chers concitoyens sûr de notre combativité.

Aux côtés des marins-pêcheurs du Tréport pour soutenir les 1000 emplois de la filière pêche, je suis également aux côtés de Jean-Marie DESACHY pour défendre votre territoire.

Merci à Liseline pour son témoignage qui conforte mon combat. Je suis entré en RESISTANCE contre les puissances d'argent soutenues par ceux qui devraient nous défendre.

Je n'ai pas peur !!!

Amicalement

Jean-Marie DSACHY